



BIOPÔLE B1

BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL

Epalinges -VD

Maître de l'ouvrage
Biopôle SA
Route de la Corniche 4
1066 Epalinges

Entreprise générale
Losinger Construction SA
Chemin de Rente 26
1030 Bussigny-près-Lausanne
Chef de projet:
Régis Cornaz

Architectes
CCHE Architecture SA
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne

Ingénieurs civils
Immeuble "Signal":
SD Ingénierie Lausanne SA
Place Chauderon 3
1002 Lausanne
Immeuble "Annexe":
SRIG-Monod
Avenue de Cour 32
1007 Lausanne

Bureaux techniques
CVSE:
rigot+riegen engineering sa
Château Bloch 17
1219 Genève - Le Lignon

Géomètres
Fabrice Bovay
& Laurent Huguenin
Ingénieurs géomètres brevetés
Route de la Croix-Blanche 42
1066 Epalinges

Coordonnées
Route de la Corniche 4
1066 Epalinges

Conception 2006

Réalisation 2008 - 2009



HISTORIQUE / SITUATION

Hautes technologies intégrées. Premier élément du plan d'affectation cantonale qui couvre quelque 80'000 m² à l'amont de l'autoroute de contournement de Lausanne, dans son secteur nord et au voisinage immédiat de la jonction de Vennes, sur la commune d'Epalinges, le bâtiment-phare du Biopôle abrite notamment la direction de ce nouveau pôle économique fondé fin 2004 par les pouvoirs publics. Ce dernier vise à implanter sur le site des activités à forte valeur ajoutée, dans des domaines liés à la biotechnologie et au biomédical, de telle sorte que des synergies puissent se créer sur place, ainsi qu'avec le CHUV et l'EPFL, conduisant le complexe à atteindre la taille des grandes réalisations de ce type en Europe. Bâtiment entièrement destiné aux activités tertiaires, la nouvelle construction intègre dans son sous-sol la gare terminus du métro M2, agissant ainsi comme interface entre le centre de la ville et la périphérie

PROGRAMME / PROJET

Bâtiment multifonction en tête de ligne du M2. Le programme de cette première réalisation prévoit 5'400 m² d'espaces modulables, dont 3'600 m² de surfaces administratives, 800 m² de "bureaux d'implantations" et 1'000 m² d'activités de services diverses. Il propose également un garage souterrain de 90 places, nombre volontairement limité, compte tenu des objectifs de développement durable et de mobilité douce inscrits parmi les exigences du plan d'affectation. L'expression horizontale du bâtiment est soulignée par les larges bandes d'aluminium thermolaqué qui viennent s'intercaler dans le rythme imposé par le verre et le béton

Au rez-de-chaussée, des commerces de proximité trouvent place; destinés aux occupants du bâtiment, ainsi qu'aux nombreux pendulaires



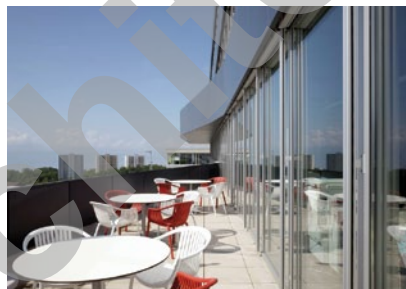
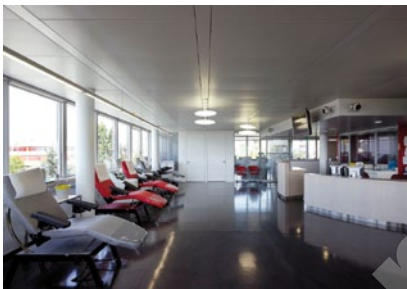


appelés à transiter par les lieux pour accéder au métro. Ces commerces contribuent aussi à l'animation du secteur, devenu une interface de toute première importance entre lignes de transports publics, à l'entrée Nord de la ville de Lausanne. Développé sur six niveaux, le bâtiment principal est physiquement désolidarisé de la gare du métro qu'il recouvre, les accès à cet espace se pratiquant en passant par les volumes commerciaux et d'accueil du rez-de-chaussée, via des escaliers et ascenseurs.

Le socle de la construction prend appui sur une trame de quarante-cinq pieux, sa structure étant composée classiquement d'un système poteaux/dalles, ouvrant autour des noyaux centraux, techniques et circulations verticales, de vastes espaces sans obstacles, aménageables selon demande des intéressés. Le porte-à-faux de la façade nord est réalisé au moyen de quatre poutres précontraintes, visibles en toiture, auxquelles la construction en porte-à-faux se trouve accrochée par des câbles et tirants.

Réalisées selon les vœux des locataires, les finitions spécifiques complètent l'équipement de base dont le bâtiment est doté.

Ceux-ci comprennent les installations techniques générales, prêtes à être distribuées selon les partitions choisies et le niveau de technicité requis par chaque locataire. La régulation du climat intérieur est assurée par des faux-plafonds rayonnants et les stores sont automatisés, l'ensemble du dispositif étant asservi à un système de gestion automatisé. Pour les locaux qui le nécessitent, tels les laboratoires, une climatisation adéquate, complémentaire peut être installée. Il en va de même pour toutes les autres exigences techniques spéciales qui pourraient être requises: la réalisation disposant d'une notable souplesse d'adaptation. En toiture, des panneaux solaires assurent un complément énergétique.



Photos: Premier bâtiment du plan d'affectation, la réalisation offre toute la souplesse requise pour des équipements divers à technicité élevée.

entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Terrassement	CAND-LANDI SA 1422 Grandson	Chauffage, froid	HYDROPARTNER 1227 Les Acacias
Fondations spéciales	SIF-GROUTBOR SA 1024 Ecublens	Sanitaire	GREMION et STAREMBERG SA 1663 Epagny
Echafaudages	ECHAMI Léman SA 1023 Crissier	Ventilation	KLIMA SA 1029 Villars-Sainte-Croix
Maçonnerie - béton armé	LOSINGER Construction SA 1030 Bussigny	Serrurerie	BRANDT SA 1630 Bulle
Précontrainte	VSL (Suisse) SA 1806 Saint-Légier	Chapes	ZUCCHET SA 2034 Peseux
Façades	PROGIN SA Métal 1630 Bulle	Carrelage	Carlo VERO & Frère SA 1023 Crissier
Etanchéité en toiture	TECTON Etanchéité SA 1029 Villars-Sainte-Croix	Plâtrerie peinture	DEA Façade 1018 Lausanne
Stores	GRIESSER SA 1010 Lausanne	Menuiserie intérieure	UNIVERSAL Portes SA 1774 Cousset
Electricité	CIEL & MARECHAUX électricité SA 1007 Lausanne	Faux-planchers	MüPa AG 8903 Birmensdorf
Tableaux électriques	CH. SCHAUB SA 1222 Vésenaz	Faux-plafonds	MWH Genève SA 1203 Genève
MCR	SIEMENS Suisse SA 1066 Epalinges	Aménagements extérieurs	CONSTANTIN Jean-Claude 1920 Matigny